

# nouvelles



## La Marche des peuples des Amériques

Parce que d'autres Amériques sont possibles **Because Another Americas is possible**  
Porque otras Americas son posibles **Porque outras Americas são possíveis**



est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**

Lucie Laurin (lucie.laurin@csn.qc.ca)

**Rédaction**

L'équipe du Service de l'information de la CSN

**Photographes**

Alain Chagnon  
Michel Giroux  
Clément Allard  
Archives CSN  
Contributions militantes  
Photographie de la couverture : Clément Allard

**Caricaturiste**

Boris

**Soutien technique**

Lyne Beaulieu

**Conception graphique**

Jean Gladu  
Sophie Marcoux

**Mise en page**

Roger Deslauriers  
Jean Gladu  
Lucie Laurin  
Sophie Marcoux

**Films**

Graphique Couleur

**Impression**

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

**Distribution**

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus : (514) 598-2233

1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

**Site Internet de la CSN**

http://www.csn.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2001

Port de retour garanti : CSN  
Envoi de poste publication  
no de convention : 1435388

**BILLET**  
Jean-Pierre Paré

# Grossière indécence

**L**a Banque Desjardins pavoise. Les Caisses, pardon. Elles placardent partout les résultats financiers extraordinaires qu'elles ont connus durant la dernière année, une « année record » : un demi-milliard de profits. Lalalalalèèèèèèère, moi aussi je pète des scoooo-res, moi aussi je fais partie des ligues majeuuuu-res.

Évidemment, Desjardins ne dit pas que cet argent provient en grande partie de la « réingénierie » imposée à ses employées et des pertes d'emplois qui s'en sont suivies. Évidemment, ils ne parlent pas non plus de la détérioration du service aux guichets, ni des frais de services usuraires qu'ils nous imposent pour la moindre petite opération dans notre compte. Au fait, est-ce qu'il y a un membre de cette prétendue coopérative qui a réclamé de ses dirigeants qu'ils affichent des profits aussi faramineux que ceux des banques ? Et depuis quand les coopératives ont-elles pour objectif ou pour mandat de s'engager dans les mêmes ornières fétides du néo-capitalisme que les banques ?

On le voit clairement maintenant, ce néo-capitalisme, depuis que s'est effondrée avec le Mur de Berlin l'alternative communiste et qu'il a la bride abattue, est un ogre qui n'a de cesse de se goinfrer de profits, de dividendes, de bénéfices et d'excédents. Le capitaliste d'aujourd'hui n'a plus pour objectif comme celui d'autrefois de faire prospérer l'entreprise qu'il dirige, ce qui avait souvent pour effet, en plus d'engraisser son propre compte de banque, d'augmenter ses besoins en personnel et de contribuer par la bande à la richesse de la société ; il a pour objectif de satisfaire les appétits



gargantuesques des actionnaires, ces tortionnaires anonymes qui n'hésitent pas à ordonner des milliers d'exécutions pour transformer en or le bout de papier qu'ils détiennent entre les mains. Ils appellent ça des « rationalisations » et des « restructurations », même qu'en France — quelle apothéose du cynisme dans l'euphémisme ! —, ils appellent ça des « plans sociaux ».

Le néo-capitaliste se fout complètement de la richesse collective engendrée par la production de biens et de services, il n'a qu'une seule obsession, la richesse pour la richesse, la sienne, et en espèces sonnantes de préférence. Et il ne se gêne même plus pour nous la mettre sous le nez.

## Il y a 18 ans déjà...

Pour imposer son point de vue et régler au plus simple ses problèmes budgétaires le gouvernement péquiste avait, à la fin de 1982, déjà usé d'une quantité étonnante

de procédés sordides. Dénigrement des employés de l'État, loi spéciale lui permettant de récupérer jusqu'à 20 pour cent des salaires négociés un an aupara-



Photo : Archives CSN

ravant, intimidation, rien ne semblait lui donner de haut-le-cœur. Malgré les menaces pesant sur eux, les profs de 37 syndicats de cégep affiliés à la FNEEQ-CSN déclenchèrent la grève le 26 janvier 1983. Trois semaines et bien des heures de piquetage plus tard, sans état d'âme, les persifleurs au pouvoir mettaient en application la loi 111, une des législations parmi les plus agressives qu'ait eu à affronter le mouvement syndical québécois.





Du cœur et de l'âme au Sommet des peuples

# Les Amériques du beau monde

Roger Deslauriers



C'était la soirée d'ouverture. Le vice-gouverneur de l'État du Rio Grande do sul s'adressait en portugais à une assemblée attentive mais qui, avant cette minute, n'entendait guère cette langue. Par une sorte de miracle — appelons cela l'écoute du cœur — nous comprenions son message au point d'applaudir aux bons moments. La lutte contre l'exploitation du Sud par les multinationales du Nord, l'importance des zapatistes dans le mouvement de résistance à l'exclusion... la foule dense et concentrée était visiblement émue. Ovation debout pour Miguel Rosato. C'était joué : la langue officielle du Sommet des peuples allait être celle de l'âme.

23 nations indigènes de son pays soient enfin reconnus et qu'il ajoute, sachant de quoi il parle : « Il ne faut pas attendre de solutions à des problèmes comme la pauvreté de la part des multinationales ou des grandes organisations commerciales. »

Le Sommet des peuples des Amériques a bien porté son nom et quand, au dernier jour, la déclaration commune fut présentée aux délégués des trente-cinq pays participants (à celui-là le peuple cubain avait sa place), ces derniers n'étaient pas que satisfaits : ils étaient touchés et galvanisés. Qui pourra dire encore qu'il n'y a pas d'alternative à l'aplatven-trisme ?

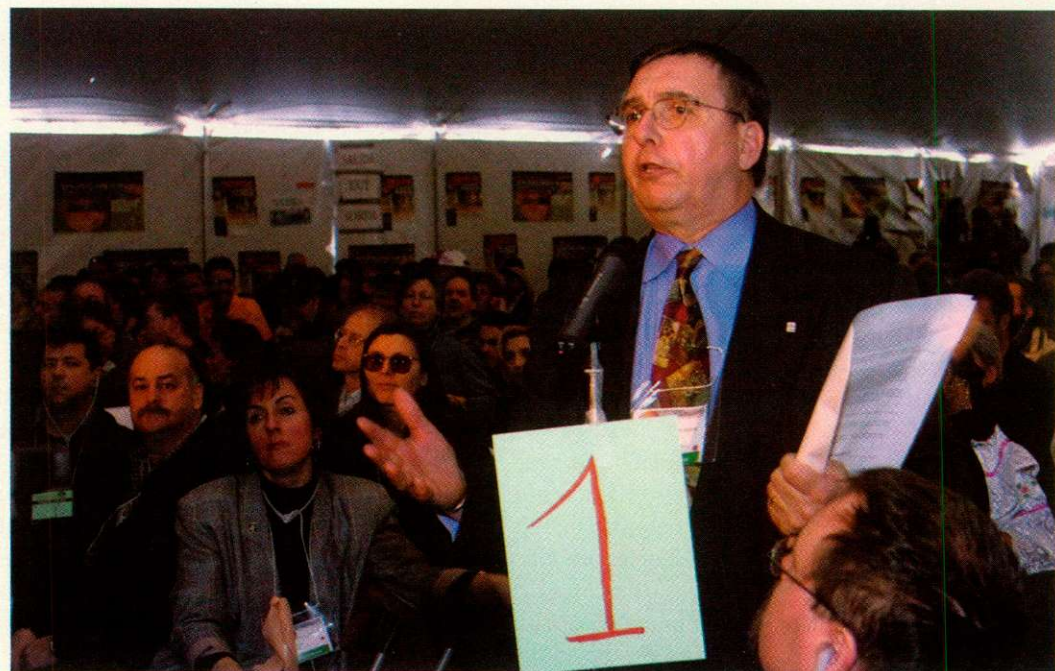
Les forums, neufs ateliers thématiques qui se tiendront pendant trois jours, seront tous studieux et chacun se colorera à la façon de ses participants. Au forum sur l'environnement, l'assemblée est un véritable bouquet : de jeunes gens déjà sereins, de vieux militants inapprivoisables — tiens ! Guy et Donna — et de vieilles dames au regard digne et décidé, des barbes grises et des pinceaux postpubères, des coiffures afro-Yannick-Noah. On se reconnaît et on se salue d'un regard, d'un sourire ou d'une bise. Atmosphère, atmosphère, mais aussi beaucoup de propositions et de réflexions pour des Amériques respectueuses de l'environnement.

Forum syndical, c'est la passion de militants qui ont maintes fois affronté l'adversité et si souvent dans la clandestinité, comme le souligne de façon vibrante Roger Valois, vice-président de la CSN, qui, à la fin de

son intervention, pointant du doigt ceux qui de l'autre côté de la clôture voudront déposer leur pays et leurs peuples au pied du capital, leur lance : « Y a toujours un côté du mur à l'ombre, mais jamais nous n'y

dormirons ensemble ! »

Forum sur le rôle des États, autre moment fort quand un participant autochtone guatémaltèque rappelle qu'il aura fallu plusieurs années de guerre pour que les droits des



Roger Valois : « Y a toujours un côté du mur à l'ombre, mais jamais nous n'y dormirons ensemble ! »





## Les forums du Sommet des peuples **Une vision alternative**

Au cours des forums qui se sont tenus les 16, 17 et 18 avril, les participants au Sommet des peuples des Amériques ont analysé les enjeux de l'intégration continentale sous divers aspects et avancé une vision alternative qui réconcilie la justice sociale et le respect de l'environnement avec les impératifs du développement économique.



Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, Pierre Paquette, député du Bloc québécois, Svend Robinson, député du NPD, et Geraldo Magela, président de la Conférence parlementaire des Amériques, ont participé avec intérêt au Forum des parlementaires.

### Forum des parlementaires **Cravaté, mais critique quand même...**

Une assemblée de parlementaires devait forcément réfléchir non seulement aux attentes de ces derniers mais encore à celles des peuples qui leur ont confié le mandat de les défendre.

M. Osvaldo Malestina Zavala, député de l'Équateur, affirmait d'entrée de jeu que la question à laquelle tous les démocrates, et au premier chef les représentants élus démocratiquement, doivent répondre est : À qui profite le libre-échange tous azimuts et pour qui peut-il représenter une entrave aux libertés ?

Le ton était donné et c'est dans ce sens que, sans exception, tous les intervenants exprimaient, qui son insatisfaction quant au peu de cas que l'on fait de la démocratie au cours de ces négociations gardées si secrètes, qui sa crainte qu'il n'en sorte un résultat malheureux. Un forum plus cravaté que d'autres, fonction oblige, mais pas moins porté sur la critique des procédés d'exclusion. R.D.

### Le rôle des États **Un tableau déplorable**

Un forum sur le rôle des États pouvait peut-être annoncer des débats par trop abstraits : c'était sans compter l'expérience très concrète des militants des organisations populaires et syndicales des Amériques face à leur gouvernement respectif.

Les appels pour que les États assument leurs rôles, entre autres en intervenant énergiquement contre la pauvreté, et pour qu'ils cessent de massacrer les services à la population, notamment en santé, venaient d'un même chœur et l'ensemble donnait un tableau déplorable du comportement des gouvernements à l'égard des plus démunis. R.D.



### Environnement **Faire autrement**

Tout en rejetant la ZLEA avec virulence, nombre de militants environnementalistes, internationalistes tout autant qu'écologistes, mettent en avant un projet alternatif axé autour d'une Amérique plus consciente et d'une proposition de développement durable qui respecte les droits, particulièrement ceux des communautés autochtones. Ce projet exigeant mais lucide s'appuie sur des états séduisants : moratoire sur la commercialisation, la mise en marché et la distribution des OGM qui menacent la diversité biologique, interdiction de permis concernant la manipulation génétique, reconnaissance que l'eau est un patrimoine collectif, et non pas un bien ni un service, et création d'un fonds indépendant pour donner accès à l'eau à tous. Et ce ne sont là que quelques exemples. Le développement, il n'y avait pas de doute, peut et devra se faire autrement. R.D.







DES PEUPLES  
DES AMÉRIQUES 2001  
LEMMOS QUÉBEC  
17-21 AVRIL 2001



## Forum syndical Il faut renforcer nos liens

La ZLEA entraînerait une précarisation accrue des conditions de travail et de vie pour les peuples des Amériques. Le forum syndical du deuxième Sommet des peuples aura permis à plus de 1000 syndicalistes du Nord et du Sud de connaître un peu mieux leur réalité respective et de poursuivre la construction d'une alternative dans une perspective syndicale.

Au Nord, l'insécurité

d'emploi et la précarité se généralisent. Depuis la mise en application de l'ALENA, en 1995, les menaces de fermeture ou de relocalisation sont devenues monnaie courante dans bon nombre de secteurs industriels, obligeant les travailleurs à accepter des reculs d'importance dans leurs conditions de travail. Parallèlement, la syndicalisation doit encore souvent s'effectuer dans la plus parfaite clandes-

La secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, a expliqué la situation vécue par les travailleurs de Celanese, à Drummondville.

tivité, comme l'a souligné avec justesse le vice-président de la CSN, Roger Valois. Enfin, les gouvernements n'hésitent pas à légiférer contre les syndicats.

Au Sud, outre les limitations importantes dans l'exercice des droits syndicaux, c'est souvent l'intégrité physique et morale des syndicalistes qui est attaquée. Au sud du Rio Grande, 2023 syndicalistes ont été arrêtés ou détenus en 1999 et 90 ont été assassinés. On assiste également à la prolifération des *maquiladoras*, ces zones franches de douanes, de taxes et de législation.

J.-P.L.

## La face cachée de la ZLEA Une nouvelle charte des droits des multinationales

Les textes de négociation de la ZLEA n'ont pas encore été rendus publics. Toutefois, les organisations de la société civile ont pu mettre la main sur le projet de chapitre sur l'investissement du fameux accord. Or, malgré les promesses du ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, le texte s'avère encore plus menaçant que le controversé chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain. Bien que son contenu n'ait surpris personne chez les détracteurs de la ZLEA, ce chapitre reconduit les principes tant décrits de l'ALENA et du défunt Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) dont l'application porte sérieusement atteinte à la souveraineté des États et à leur capacité d'orienter et d'intervenir dans leur développement économique.

En vérité, le chapitre sur l'investissement de la ZLEA entend aller encore plus loin que son équivalent de l'ALENA. Un exemple : il reprend une des dispositions de l'AMI qui permet à une entreprise d'obtenir compensation d'un gouvernement pour troubles civils, révolution ou guerre. Interprétées d'une façon rigide, de telles dispositions pourraient permettre à un investisseur d'obtenir compensation d'un État pour une grève prolongée... Question de rendre encore plus hasardeux l'exercice des droits syndicaux.

J.-P.L.

## Éducation Surveiller les chefs d'État

Une salle bondée, des représentants des 35 pays des Amériques, un consensus inébranlable : l'éducation est un droit fondamental des populations. Le plan d'action adopté comporte entre autres la création d'un secrétariat temporaire afin de favoriser la diffusion de la Déclaration commune et d'assurer la surveillance des engagements pris par les chefs d'État en matière d'éducation lors des Sommets de Santiago (1998) et de Québec (2001). Un renforcement des actions concertées au niveau national, régional et international est également mis de l'avant afin d'exiger que les services d'éducation soient exclus des négociations de tout accord de libre-échange, incluant bien entendu celles de la ZLEA.

F.D.



Les centrales syndicales ont participé activement à l'organisation et à la tenue du Sommet des peuples.



# La Déclaration finale du Sommet des peuples

La Déclaration commune entérinée par les représentants des 35 pays du Sommet des peuples a constitué le point culminant de la rencontre. *Nouvelles CSN* vous en livre ici de larges extraits.



**N**ous rejetons ce projet de libéralisation des échanges et des investissements, de déréglementation et de privatisation. Ce projet néolibéral est raciste, sexiste et destructeur de l'environnement. Nous proposons de bâtir de nouvelles voies d'intégration continentale basées sur la démocratie, l'égalité, la solidarité, le respect de l'environnement et les droits humains. (...)

Ce n'est pas la première fois que présidents et chefs d'État promettent un monde meilleur. Ce n'est pas la première fois que les peuples des Amériques se font dire d'attendre les fruits toujours à venir du libre commerce. Ce n'est pas la première fois que nous sommes forcés de constater que les chefs d'État n'ont pas tenu leurs promesses.

Les accords de libre-échange favorisent la marchandisation des biens communs de l'humanité et de la planète (eau, patrimoine génétique, etc.). La logique néolibérale réduit le citoyen en simple consommateur et ultimement, en marchandise. Elle favorise les rendements à court terme sans

comptabiliser les coûts environnementaux et sociaux de biens et services.

## Ce que nous voulons

Bâtir des ponts entre les peuples des Amériques, se nourrir du pluralisme de nos histoires et de nos cultures, se renforcer mutuellement dans l'exercice d'une démocratie représentative et participative, partager une même passion pour le respect absolu des droits humains et un même engagement à les faire respecter, vivre enfin une véritable égalité entre les femmes et les hommes, prendre soin de tous les enfants, respecter l'environnement, partager les richesses de façon solidaire et équitable. (...)

Nous appelons les populations des trois Amériques à intensifier leur mobilisation pour combattre le projet de ZLEA et construire d'autres alternatives d'intégration basées sur la démocratie, la justice sociale, le développement durable.

## La bataille de Québec

de notre envoyé spécial *intra muros*

Benoit Aubry

### Vendredi midi

Je franchis le mur de la honte pour la première fois, au poste de contrôle de la Grande-Allée. La coupure entre l'Ouest et l'Est est nette. Hors les murs, les gens sont de bonne humeur, l'animation est partout. En dedans, tout semble irréel. Les visages sont austères et suspicieux.

La terrasse Dufferin, d'ordinaire si animée, est presque vide. Malgré tout, je suis invité par deux policières à quitter les lieux en raison d'une visite « privée », disent-elles.

Près de l'autoroute Dufferin, je me fais engueuler en espagnol par un garde du corps, qui n'apprécie pas que je passe devant le convoi de son président.



### Samedi midi

Sans masque à gaz, il est pratiquement impossible de rester sur les lieux de la bataille. Je pénètre à l'intérieur du périmètre par une porte située dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste.

Le climat est encore plus irréel qu'hier. Alors que les affrontements n'ont de cesse sur René-Lévesque, puis Saint-Jean, plusieurs individus se font doré au soleil, sur les terrasses. Je marche dans un monde kafkaïen.

Au même moment, à la Citadelle, les chefs d'État s'apprêtent à livrer les populations de toutes les Amériques, pieds et poings liés, aux multinationales, qui n'adorent

qu'un seul dieu : le dollar américain. Uncle Sam est entré dans nos murs, cherchant à négocier à la baisse les terres de Félix Leclerc, qui ne sont pas à vendre...



Le gouvernement et l'équité salariale

# Un tournant historique

Jacqueline Rodrigue

« Nous nous sommes armées de patience et notre persévérance semble enfin vouloir porter ses fruits. Notre travail n'est pas terminé. Au contraire, c'est ici qu'il débute si l'on pense qu'enfin nous nous engageons dans une réelle démarche d'équité salariale avec le gouvernement », de dire Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, en prenant connaissance des intentions du gouvernement dans le dossier de l'équité salariale avec ses employés.



Claudette Carbonneau

photo Michel Giroux

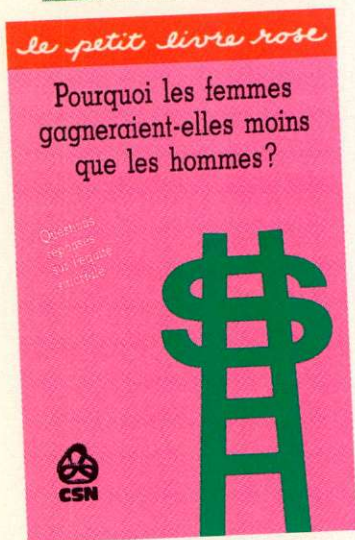
Le 9 avril, le gouvernement rencontrait les organisations syndicales du secteur public, soit la CSN, la FIIQ, la FTQ, la CSQ et le SFPQ, afin de leur communiquer ses intentions dans le dossier de l'équité salariale. D'entrée de jeu, les représentants du gouvernement indiquaient que les discussions qu'ils voulaient poursuivre avec les organisations syndicales, en abordant le plan d'évaluation des emplois et le mode d'estimation des écarts salariaux entre les emplois à prédominance féminine et masculine, marquaient un tournant dans ce dossier.

« Pour la CSN, ce tournant est historique car, pour la première fois depuis 1989, le gouvernement accepte de revoir son plan d'évaluation des em-

ploiis. Nous saluons ce changement d'attitude puisque nous avons toujours qualifié le plan issu de la démarche de 1989 comme en étant un de relativité salariale et non d'équité salariale. Voilà pourquoi la CSN a toujours maintenu devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) des plaintes en matière de discrimination salariale à l'égard des femmes », commente la vice-présidente. Celles-ci touchent des milliers de travailleuses du secteur public.

De plus, la CSN a également entrepris des recours juridiques contre les décisions rendues par la Commission de l'équité salariale, notamment dans le dossier du secteur public.

Ainsi, malgré un rapport de la Commission de l'équité salariale qui lui est favorable, le gouvernement accepte de poursuivre les travaux. « En signant une entente avec le gouvernement le 17 décembre 1999, la CSN cherchait à réaliser enfin une réelle démarche d'équité salariale. En acceptant de revoir son plan d'évaluation, il rejoint plusieurs critiques que nous avons formulées à son égard. Les travaux commencent réellement. Il nous a fallu plus de dix ans pour nous rendre là, et nous sommes fin prêtes pour traverser la dernière étape », poursuit Claudette Carbonneau. Le gouvernement fixe l'échéance pour compléter les travaux au 21 novembre 2001, conformément à la loi.



## La CSN au Brésil

**D**u 4 au 6 avril, la vice-présidente Claudette Carbonneau, accompagnée de Judith Carroll, conseillère syndicale affectée aux travaux d'équité salariale avec le gouvernement, ont été invitées à participer à un séminaire international au Brésil afin de faire une présentation sur la loi québécoise en matière d'équité salariale ainsi que sur les stratégies déployées pour l'obtenir.

Ce séminaire international, organisé par la Centrale unique des travailleurs du Brésil (CUT) et l'Organisation internationale du travail (OIT), s'adressait principalement aux pays des Amériques.

Même si la majorité des pays des Amériques sont signataires de la Convention 100 de l'OIT, qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur équivalente, on évalue, selon les pays, que les femmes y gagnent entre 50 et 60 pour cent du revenu des hommes.







Syndicalisation de Congolaises

# Un coup de pouce de la CSN fort apprécié !

Benoit Aubry

De prime abord, Montréal et Kinshasa, en République démocratique du Congo, ont bien peu de similitudes. Pourtant, les populations de ces villes aspirent toutes deux à des conditions de travail et de vie les plus décentes possible. La syndicalisation des travailleuses et des travailleurs constitue, bien sûr, le moyen privilégié d'y parvenir.

**A**ussi, quand le Département des femmes travailleuses (DFT) de l'Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC) a fait appel à la CSN, au printemps 2000, pour l'aider à financer un séminaire portant sur la formation syndicale des femmes, celle-ci n'a pas hésité : un chèque de 3000 dollars a été envoyé à l'UNTC.

## Politique de chaises vides

Dans une lettre adressée à la CSN, en mars 2000, le syndicat congolais signalait que « ...les femmes sont moins intéressées au syndicat. Cette politique de

chaises vides ne paie pas parce que leur absence a comme conséquence la non défense de leurs droits et leur absence dans les organes de prise de décisions.

« Ce constat amer nous pousse à faire une campagne de sensibilisation auprès de femmes et ce, par la formation à la base. » Cette campagne, intitulée « J'adhère à l'UNTC », visait donc à ce que les militantes des entreprises de Kinshasa s'intègrent progressivement dans les structures syndicales, à tous les échelons.

Avec un modeste budget de

1687,50 dollars US exactement, dont les deux tiers ont été consacrés au transport des participantes et aux fournitures diverses, le séminaire a finalement été tenu « conformément aux calendrier et programme prévus », soit du 19 au 21 février dernier.

Dans un rapport à la CSN, posté de Kinshasa le 9 mars, la secrétaire exécutive de l'UNTC, Marie-Josée Lokongo Bosiko, explique avec force détails les difficultés rencontrées et l'intérêt manifesté par les participantes. Elle joint à sa missive les rapports technique et finan-





cier de l'opération, « en vous demandant de nous faire connaître vos observations afin d'améliorer nos actions communes futures », écrit-elle.

### **Un retard compréhensible**

Voici, in extenso, le contenu de cette lettre, qui illustre éloquentement quelques bienfaits générés par la coopération syndicale internationale, tout en sensibilisant les Nord-Américains que nous sommes aux problèmes auxquels peuvent être confrontés les Africains dans la vie de tous les jours. (Les sous-titres ont été ajoutés par la rédaction de *Nouvelles CSN*) :

« Ce rapport devait vous parvenir bien avant. Le retard est dû à deux raisons. La première : notre participation, dès la sortie du séminaire, aux nombreuses réunions tant syndicales que non syndicales, convoquées en prévision et en préparation de la Journée du 8 mars. (NDLR : Journée internationale des femmes). La seconde : l'utilisation partagée de la machine à écrire cédée lors du séminaire qui a retardé la dactylographie des documents.

### **Vivement le micro-ordinateur !**

« D'où la nécessité urgente pour notre Département de disposer en propre d'un micro-ordinateur et de son imprimante. Avec une telle acqui-

sition, le DFT sera plus autonome dans la saisie et la mise en forme de ses textes, dans l'établissement des fichiers des membres formés, dans la constitution d'une banque de données, sans oublier la bonne conservation des dossiers.

« Permettez-nous, à cette occasion, de renouveler les sincères remerciements de notre Centrale UNTC, du Comité National des Femmes y compris les nôtres propres, pour l'appui financier de la CSN qui à travers ce séminaire a donné une autre envergure à notre Département. En effet, par votre entremise, le DFT a réellement innové, tant par la méthodologie de la formation que par le contenu.

### **Un violent orage éclate**

« Ce qui se traduit notamment par l'intérêt porté par les femmes à cette formation. D'abord elles étaient plus d'une centaine à s'inscrire pour ce séminaire. Certaines ont voulu y participer sans frais. Mais leur libération par leurs employeurs n'a pas été possible sous cette condition. Le séminaire s'est tenu à une époque où le manque de carburant a paralysé les transports (déjà difficiles en temps normal) à Kinshasa. Mais aucune arrivée tardive ni aucun départ anticipé n'ont été enregistrés ; bien au contraire, elles arrivaient très tôt et quittaient très tard. Enfin, le mardi 20 février, peu après le lancement de l'activité de l'après-

midi, un violent orage a éclaté, pénétrant même dans la salle des cours. Curieusement, dès que la pluie a diminué, bien que mouillées, y compris leur coiffure, les participantes ont d'elles-mêmes arrangé la salle et repris l'activité qui est allée au-delà de 18 h 30. Nous en étions émues et en sommes restées marquées jusqu'à présent.

### **Impact immédiat**

« Par ailleurs, en rapport avec d'autres séminaires, celui-ci a produit un impact immédiat peu après la restitution des enseignements reçus auprès de la base. Déjà quelques participantes ont été retenues en raison de cette formation comme candidates sur la liste UNTC aux élections syndicales dans leurs entreprises respectives. D'autres ont été élues membres du Comité Syndical UNTC de leur entreprise. D'autres encore se sont vu confier la charge de constituer ou de relancer le Comité des femmes de l'entreprise... Il y a donc bon espoir que d'autres résultats encourageants viendront enrichir ce premier constat et répondre à nos attentes dans la réalisation de nos objectifs.

### **Partenariat DFT/UNTC-CSN ?**

« Enfin, les participantes ont exprimé le vœu de voir le DFT/UNTC et la CSN construire un partenariat durable au vu de ce

qui a été réalisé. Nous soutenons ce vœu ; de plus en leur nom, nous vous le présentons en vue de consolider ce que nous venons de bâtir ensemble et l'étendre au plus grand nombre possible de femmes tant à Kinshasa que dans les autres unions provinciales. En cas d'accord de votre part, nous vous adresserons un projet de programme.

« Lors de son exécution, des collègues de la CSN devront venir en RDC se rendre effectivement compte sur le terrain du travail accompli et des progrès enregistrés. »



# Une véritable politique de construction navale en vue

Michel Crête

S'il endosse le projet qui lui a été présenté, le Canada aura enfin en main une véritable politique de construction navale, politique revendiquée par la CSN depuis des décennies. Ce projet permettrait de consolider et de développer une industrie à la dérive et dont dépendent au moins 12 000 emplois. Le rapport, intitulé *Vaincre les obstacles vers la prospérité*, a été présenté le 5 avril à Halifax par le Comité du projet de partenariat national. Composé de quatre coprésidents provenant de l'industrie et des syndicats, dont le directeur de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Philippe Tremblay, le comité détenait son mandat du ministre fédéral de l'Industrie, Brian Tobin.

Le comité privilégie, entre autres, des mesures de financement attrayantes tant pour les armateurs canadiens qu'étrangers, le développement des ressources pétrolières et gazières maritimes, l'élimination des subventions et le renouvellement de la flotte canadienne.

« Le rapport fournit des solutions pour que le Canada puisse affronter à armes égales la concurrence déloyale des chantiers maritimes étrangers », estime le président de la CSN, Marc Laviolette. « Le ministre Tobin doit réunir rapidement tous les ministres concernés pour qu'on applique enfin ces mesures », souhaite le président du Syndicat des travailleurs des Industries Davie, à Lévis, Richard Gauvin.

## Le déclin

De 1945 à nos jours, la main-d'œuvre des chantiers navals du Canada a chuté de 70 000 à 12 000. Des chantiers ont fermé ou cessé leurs activités : Vickers, Saint-John au Nouveau-Brunswick, MIL à Tracy. Ils doivent affronter la concurrence féroce des constructeurs étrangers. Pourtant, la demande en pétrole existe et l'on devra bientôt renouveler les flottes canadienne et mondiale, qui sont vieillissantes.



Richard Gauvin

## Ailleurs

Plus de 30 pays, principalement en Asie et en Europe, subventionnent leurs chantiers navals dans une proportion de 20 à 40 pour cent du coût de construction des bateaux. Les États-Unis ne versent pas de subventions. Mais... protectionnistes, ils refusent d'acheter des navires fabriqués dans les chantiers canadiens. De plus, le fret transporté entre des ports américains doit l'être sur des navires américains, obligatoirement construits, immatriculés, entretenus et réparés aux États-Unis par des entreprises américaines. Libre-échangistes, ils garantissent des prêts pour la construction navale à un bas taux d'intérêt, avec possibilité de remboursement sur 25 ans.

## Ici

Le Canada ne subventionne plus la construction navale depuis 1980 et ses programmes de financement prévoient une période de remboursement de 12 ans seulement.

Le Comité du projet de partenariat national enjoint cependant le Canada d'offrir aux armateurs des garanties de prêt à la construction navale à des taux d'intérêt bas, sur des périodes de remboursement pouvant aller jusqu'à 20 ans.

## Le modèle norvégien

Pour exploiter encore plus ses ressources maritimes disponibles telles le gaz et le pétrole, le Canada aurait avantage à s'inspirer de la Norvège. En échange d'une licence d'exploitation de projets gaziers et pétroliers, il devrait exiger des sociétés étrangères de recourir à des fournisseurs du pays.



## Colloque de la FNEEQ sur la mondialisation

# L'éducation : pas à vendre !

France Désaulniers

C'est sur le thème *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation* que se sont réunis, les 5 et 6 avril, les représentantes et représentants des syndicats affiliés à la FNEEQ, les membres du comité exécutif de la CSN, les présidents des fédérations et des conseils centraux de la CSN, les membres des comités confédéraux, ceux du collectif international de la CSN, les responsables des comités éducation des conseils centraux de la CSN, ainsi que des organisations amies et alliées. Tous ont participé à cet événement avec un intérêt marqué.

**A**vec émotion, les délégués du Brésil, d'Haïti et du Pérou ont tracé un portrait de la situation prévalant dans leurs pays respectifs. Céline Saint-Pierre, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, a esquissé les grandes lignes des défis à relever au Canada et au Québec

dans le contexte de la mondialisation et de la continentalisation. C'est avec couleur, fidèle à sa réputation, que Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain, a livré un message capital : pas question que l'éducation devienne de la marchandise.

Quant à Maurice Tardif, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, il a rappelé que c'est près de 30 pour cent de la population québécoise qui est impliquée dans le système scolaire. C'est donc dire que ce secteur est des plus névralgiques

pour la société québécoise.

« Les discussions entourant la création de la Zone de libre-échange des Amériques nous incitent à nous mobiliser et à approfondir nos analyses. Nous n'en resterons pas là ! », a promis Pierre Patry, président de la FNEEQ.



Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) à venir discuter des enjeux auxquels est confronté le secteur de l'éducation face au phénomène de la mondialisation.

## TV5 Québec Canada

# Nos gouvernements veulent céder l'Amérique à Paris

Henri Goulet

**Qui aurait pu imaginer un tel scénario ? À la toute veille de l'ouverture du Sommet de Québec portant sur la libéralisation des échanges économiques entre les trois Amériques, voilà que les gouvernements du Canada et du Québec endossent le rapatriement à Paris des principales activités montréalaises de TV5 vers les États-Unis et l'Amérique latine. Décidément, la diplomatie a ses raisons que même la mondialisation n'arrive pas à comprendre.**

**L**a lutte des quelque 40 employé-es de TV5 Québec Canada, nouvellement arrivés à la CSN, est enclenchée depuis près de trois mois maintenant. Ils se battent contre le rapatriement à Paris de la programmation et de la diffusion des émissions de TV5 vers les États-Unis et l'Amérique latine, ainsi que les activités de communication et de marketing pour ces territoires. Ils se battent pour le maintien à Montréal d'emplois hautement qualifiés, assurant un rayonnement international

à la production culturelle québécoise. Mais pourquoi doivent-ils se battre ainsi alors que le premier ministre, Bernard Landry, ne cesse de clamer sur toutes les chaînes télévisuelles, dont TV5, que le Québec doit faire sa marque sur le marché international ?

Pour le président du Syndicat des employé-es de TV5 Québec Canada, Serge Laroche, le double discours est difficile à décoder : « Comment expliquer cette attitude ambivalente des dirigeants politi-

ques canadiens et québécois ? Savent-ils seulement que ces marchés ont été développés avec et à cause de l'expertise des employés québécois travaillant à TV5 ? Notre demande de tenir une consultation publique sur le rôle, la place et

l'avenir de l'organisme est toujours pertinente. »

Mais la serviette n'est pas encore jetée. La résistance a déjà donné des résultats encourageants : les postes de traduction, de facturation pour les États-Unis et l'enseignement du français seront maintenus à Montréal et la signature de la capitulation a été reportée au 11 mai prochain. Avec ce nouveau délai accordé avant que la guillotine ne tombe, les membres du syndicat de TV5 sont déterminés, plus que jamais, à poursuivre leurs actions.



**Manifestation des employés de TV5 (FNC-CSN) le 10 avril devant les bureaux du consulat général de France, à Montréal. Les syndiqués n'ont pas lésiné sur les moyens d'action pour faire entendre raison aux dirigeants politiques de TV5. Cette manifestation était la quatrième du genre à être organisée depuis le 23 février.**

Photos : Aïna Chagnon



**Zellers d'Alma**

## Importante victoire syndicale

Le Syndicat des employé-es des magasins Zellers d'Alma et Chicoutimi-CSN a remporté une importante victoire, le 3 avril, quand le Tribunal du travail a rejeté l'appel de Zellers. Celui-ci contestait la décision rendue en octobre 2000 par le commissaire du travail, qui avait donné raison au syndicat.

Voici les faits : en 1994, Zellers, qui gère déjà un magasin à Alma, aux Galeries Lac-Saint-Jean, où travaillent une soixantaine d'employés syndiqués (presque exclusivement des femmes), ouvre un second établissement au Carrefour d'Alma. Celui-ci est situé à 2,5 kilomètres du premier, sur la même rue. Les employé-es de ce dernier ne sont pas syndiqués, évidemment.

Graduellement, le magasin des Galeries

est peu ou mal approvisionné, de sorte que la clientèle le délaisse au profit de l'autre. En février 1995, l'établissement est transformé en centre de liquidation, puis le mois suivant, sa fermeture est annoncée pour août 1995. Le commissaire conclut que le magasin des Galeries « n'est demeuré ouvert qu'artificiellement et temporairement de manière à masquer ce qui en réalité aura été un déménagement... » Il a donc statué que le certificat d'accréditation syndicale des employé-es du magasin fermé couvrirait maintenant le nouveau Zellers.

Selon l'avocat de la partie syndicale, Me Marius Ménard, il s'agit d'une décision importante parce qu'elle met en garde les employeurs contre ce genre de manœuvre anti-syndicale.

B.A.

## La CSN prend le virage de la formation continue

Le conseil confédéral de la CSN de mars a été l'occasion de faire le point sur la situation de la formation continue dans les milieux de travail. Les délégués ont pris connaissance des résultats d'une enquête réalisée en mai et juin 2000 auprès des syndicats de la CSN. Ce sondage démontre que malgré une amélioration globale de la situation de la formation depuis l'entrée en vigueur de la loi 90 (loi du 1%), la présence des syndicats dans

la gestion de la formation, s'est, à certains

De plus, les comités exécutifs syndicaux ne semblent pas bien maîtriser la problématique de la formation. Compte tenu de ces résultats, la CSN va opérer un virage pour que la formation continue dans les milieux de travail devienne une priorité du mouvement. Un groupe de travail a donc été mis en place et proposera des orientations, des stratégies, voire des actions concrètes en cette matière.

S.L.



égards, détériorée. Dans l'ensemble, les décisions importantes demeurent majoritairement sous le contrôle des employeurs.

## L'inestimable apport des bâtisseurs

Vous connaissez une personne issue des communautés culturelles, née à l'étranger, qui s'est distinguée au plan coopératif, culturel, économique, éducatif, politique, scientifique, social, sportif, syndical ? Faites-nous la découvrir en participant au projet *Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire*.

Le coup d'envoi de cette campagne visant à mettre en valeur la contribution majeure des différentes communautés culturelles à la société québécoise a été donné au conseil confédéral de la CSN à Québec, le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination

de la discrimination raciale.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour présenter des candidatures. Courriel : [comite.relationsinterculturelles@csn.qc.ca](mailto:comite.relationsinterculturelles@csn.qc.ca) ou télécopieur : (514) 598-2050.

M.C.



## À vos livres

### Petit guide utile

À l'intention de ses nouveaux syndicats, la FSSS a préparé une petite pochette contenant des fiches sur l'histoire de la fédération, ses luttes, ses structures et son rôle. D'autres fiches, à remplir celles-là, aident les syndicats à bien se connaître.



**Dernier appel**

## Un film sur la lutte des téléphonistes

À l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, *Dernier appel*, un film de Caroline Martel produit par l'ONF, sera présenté en primeur à Montréal, les 2, 3 et 4 mai, en collaboration avec le Comité intersyndical du Montréal métropolitain.

Le documentaire raconte l'histoire des 2400 téléphonistes unies contre la multinationale Bell. Portées par un vent d'appui, Michèle, Odette, Lise, Francine, Chantal et Gina font entendre leur voix

sur la ligne de front devant les gouvernements, Bell et leurs collègues du syndicat. Chronique d'une arnaque, le film invite les spectateurs à vi-



Dernier appel  
© ONF de Caroline Martel  
Production: Marie-Louise  
Cinéma ONF, 1500 Avenue  
Laurier, Montréal, QC H2K 4M5  
Appeler au 1-877-877-8777

vre en direct une croisade menée à un train d'enfer.

Les discussions qui suivront la projection du film se dérouleront en

présence de la réalisatrice et de téléphonistes du film. Le 3 mai, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, participera à l'animation de la soirée, alors que la séance du 4 mai se tiendra sur le thème de la condition féminine.

Les projections-débats auront lieu les 2, 3 et 4 mai à 19 heures, au Cinéma ONF, 1564, rue Saint-Denis, Montréal (métro Berri-UQAM). Le prix d'entrée est de 5 dollars. Pour renseignements : (514) 496-6887.

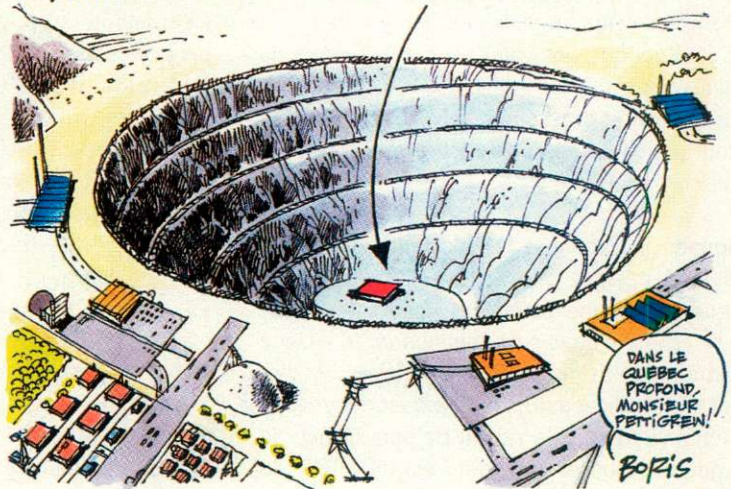
L.-S. H.





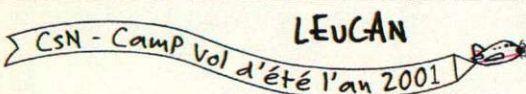
L'entente de principe chez les agents correctionnels du Canada a été conclue le 2 avril. Au nom des 5500 membres nouvellement arrivés à la CSN, le président, Marc Laviolette, et le représentant du syndicat, Sylvain Martel, ont procédé à la signature du contrat qui deviendra officiel dès que les représentants du UCCO-SACC-CSN seront dûment élus lors de l'assemblée générale de fondation qui doit se tenir en mai. Les nouveaux salaires prévus à l'entente seront en vigueur vers le milieu du mois de mai et la rétroactivité devrait être versée au même moment.

L'ENDROIT IDÉAL POUR LE PROCHAIN  
SOMMET DES AMÉRIQUES :  
LA MINE D'AMIANTE DE BLACK LAKE, P.Q.



## Pour un été inoubliable...

La CSN s'associe au Camp vol d'été de Leucan pour un cinquième été. En achetant un chandail au coût unitaire de 10 dollars, vous aidez un enfant à vivre un été qu'il ne sera pas près d'oublier.



Nom du syndicat : \_\_\_\_\_  
 Numéro du syndicat : \_\_\_\_\_  
 Nom de la personne : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél. travail : \_\_\_\_\_ résidence : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> 5 chandails : 58 \$	<input type="checkbox"/> 15 chandails : 162 \$
<input type="checkbox"/> 10 chandails : 110 \$	<input type="checkbox"/> 20 chandails : 213 \$
	<input type="checkbox"/> 25 chandails : 265 \$

**Nombre de chandails**

Les chandails sont vendus par paquet de cinq et sont de taille unique, soit le format extra-large. Les frais postaux sont inclus dans les prix mentionnés.

Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :

**Service de la distribution de la CSN,  
1601 av. De Lorimier, Montréal, H2K 4M5**

## Vaste enquête dans l'industrie manufacturière



« Nos questions se retrouvent au centre des préoccupations des citoyens, des syndicats, des associations patronales et des gouvernements », estime Benoît Lévesque. Les autres universitaires engagés dans cette étude sont Paul R. Bélanger, Guy Cucumel, Paul-André Lapointe et Pierre Langlois.

Un groupe de chercheurs s'apprête à réaliser auprès d'entreprises et de syndicats du Québec la plus vaste enquête effectuée jusqu'à ce jour afin de mieux comprendre les changements intervenus dans l'organisation du travail et les relations du travail. Menée auprès de 900 entreprises manufacturières comptant plus de 50 employés et auprès de 450 syndicats affiliés à la FTQ, à la CSN et à la CSD, l'enquête sera conduite par la maison

de sondages CROP et réalisée en avril et en mai. C'est le Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES) qui est le maître d'œuvre de cette opération qui permettra de tracer un portrait précis de l'étendue des innovations intervenues et de vérifier la consistance des différentes configurations d'entreprises qui ont innové sur le plan de l'organisation du travail : changements technologiques, restructuration des tâches, gestion de la qua-

lité, équipes de travail. La recherche portera aussi sur les changements intervenus sur le plan des relations du travail : comités paritaires, enjeux des négociations, etc. Une fois cette étude complétée, les chercheurs vont l'étendre au secteur des services, tant publics que privés. Les centres hospitaliers et les caisses populaires devraient être l'objet du même type de recherche au cours des prochaines années.

M.R.

### Accidents du travail en Estrie

## Deux fois plus de décès qu'ailleurs

Fait aussi intrigant qu'inquiétant, le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles à survenir en Estrie est totalement disproportionné par rapport aux autres régions. En 1999, par exemple, 16 décès ont été constatés, soit le même nombre qu'à Montréal. C'est, en proportion, deux fois plus qu'ailleurs. Yves Viens, vice-président du Conseil central de l'Estrie, n'en revient pas : « Les employeurs

préfèrent contester les accidents du travail et les maladies professionnelles plutôt que de les prévenir. » La région a reçu l'assurance du chef libéral Jean Charest et du caucus estrien que le

ministre sera interrogé en chambre au sujet des décès, des accidents et des maladies professionnelles survenus. La CSST aura également à éclaircir la situation. Vingt-deux ans après l'adoption la Loi sur la

santé et la sécurité du travail (LSST), 86,4 pour cent des travailleurs ne sont toujours pas couverts par celle-ci. Les secteurs non réglementés sont composés de femmes en très grande majorité.

B.A.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL  
ÇA S'IMPOSE

### 1. Remplacer les anglicismes, s'il y a lieu

- a) C'est l'époque des galas : il y a beaucoup de nominés, mais peu de gagnants.  
b) Le syndicat a dressé une ligne de piquetage.  
c) Pourquoi n'a-t-elle pas encore retourné mon appel ?

**Réponse.** a) « Nominés » ; ce calque de l'anglais (nominee) désigne une personne sélectionnée pour un prix ou une distinction. On devrait plutôt dire *sélectionné* ou *mis en nomination*. b) « Ligne de piquetage » est un calque de l'anglais : on dira plutôt « le syndicat a dressé un piquet de grève ». c) Même si j'ignore la raison de son silence, je sais que « retourner un appel » est un calque de *to return a call*. J'espère donc qu'elle me rappellera.

### 2. Où sont les fautes ?

- a) Nous recherchons les produits bons marchés.  
b) Les clients des marchés aux puces veulent des objets à bon marché.  
c) Ces clôtures sont-elles meilleur marché qu'ailleurs ?  
d) C'est ici que j'ai trouvé les clôtures les meilleures marchées.

**Réponse.** a) Bon marché. *Bon marché* et *à bon marché* sont invariables puisque ce sont des locutions adverbiales. d) Les meilleur marché. *Meilleur marché*, locution adverbiale, est invariable. Mais quand un article défini (le, la, les) précède la locution, il prend le genre et le nombre du nom : donc, les clôtures les meilleur marché.

### 3. Utiliser le mot juste

- a) L'eau qui a été bénite par le prêtre est maintenant de l'eau bénie.  
b) Elle n'a pas vu la valise et elle s'est enfargée.  
c) Cette femme œuvre dans une entreprise syndiquée.

**Réponse.** a) Bénie, bénite. Même si certains croient davantage aux mérites de l'eau de Pâques, l'eau que le prêtre a bénie est de l'eau bénite. Comme participe passé, on écrit béni, bénie. L'adjectif s'écrit bénit et bénite.

b) Le verbe *enfarger* viendrait de l'ancien verbe *enfergier* qui signifiait « mettre les fers à un animal ». *Enfergier* une vache l'empêchait de trop bouger lors de la traite. Même si *enfarger* peut être utilisé à la limite dans le langage familier, puisque c'est un beau régionalisme, on utilisera plutôt *trébucher* ou *s'empêtrer*. c) Œuvrer n'est pas un synonyme parfait de travailler. C'est « travailler à une œuvre artistique ou travailler avec désintéressement ». On peut donc œuvrer à une exposition ou pour une cause humanitaire, mais on travaille à rédiger cette chronique.

Robert Boucher

### Les camionneurs propriétaires du CN font route avec la CSN

Cinquante-trois camionneurs propriétaires à l'emploi du Canadien National dans le transport de conteneur à Montréal ont rallié le Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN). La requête en accréditation syndicale a été déposée auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) le 25 mars.

### Une caisse en Gaspésie

Le 5 avril, les huit employées de la Caisse populaire de Saint-Maurice, en Gaspésie, ont adhéré à la CSN. C'est le seizième syndicat de cette magnifique région à choisir la centrale syndicale.

### Mont-Albert en Gaspésie

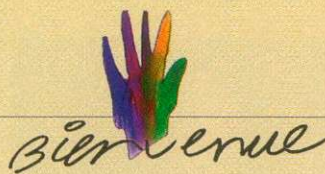
Dorénavant, le drapeau de la CSN devrait flotter au-dessus du Mont-Albert, en Gaspésie, haut lieu touristique, où la soixantaine d'employés d'hôtellerie du Gîte ont adhéré à la CSN, le 3 avril. Auparavant, ils étaient membres du Syndicat de la fonction publique du Québec.

### Une scierie à Nouvelle

À Nouvelle, en Gaspésie, les 95 travailleuses et travailleurs de la scierie Tembec sont passés à la CSN, le 8 mars. Jusque-là, ils faisaient partie de la section locale 2817 de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers d'Amérique.

### Le jardin ensanté

Elles sont 22 et elles sont enchantées de faire partie de la CSN : les travailleuses du centre de la



petite enfance (CPE) Le jardin ensanté, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le syndicat régional des CPE regroupe maintenant quelque 350 employés-es.

### Brasserie Mario Tremblay : la CSN lance et compte

Tout comme l'ancien entraîneur du Canadien de Montréal Claude « Piton » Ruel, les 31 employés-es de la Brasserie Mario Tremblay, à Alma, se sont certainement dit à quelques reprises : « Y'en aura pas de facile ». Mais discipline et

habileté étant au rendez-vous, ils ont enfin atteint leur but : ils ont aujourd'hui un syndicat CSN. Après de nombreuses procédures juridiques, leur syndicat a en effet reçu son certificat d'accréditation le 13 mars. La requête en accréditation avait été déposée le premier novembre dernier. En visite au Lac-Saint-Jean l'été prochain, vous pourrez appuyer ces nouveaux syndiqués en fréquentant le resto-bar Mario Tremblay, au 534, rue Collard.

Michel Crête



photo Alain Chagnon

### McDo à Rawdon

## Enfin, on peut négocier

Plus rien ne s'oppose maintenant à la négociation d'une convention collective au restaurant McDonald's de Rawdon : le syndicat CSN représentant quelque 25 travailleuses et travailleurs a finalement été accrédité le 12 avril, trois mois après le dépôt de la requête.

Propriétaire depuis peu du McDo de Rawdon, M. Sylvain Vincent avait déposé une lettre au commissaire du travail, la veille, affirmant qu'il ne contestait pas la description de l'unité d'accréditation. Au moment du dépôt de la requête, le 9 janvier, le restaurant était la propriété de l'homme d'affaires Guy Lemay, qui gère également sept autres McDo dans Lanaudière.

Accueillant le nouveau syndicat telle une bouffée d'air frais, le vice-président de la CSN, Roger Valois, a prié le franchisé du McDo de la rue Peel à Montréal, M. Michel Marchand, de s'inspirer de l'exemple lanauois.

M.C.

**Service de syndicalisation  
de la CSN**

**1 800 947-6177**  
**syndicalisation@csn.qc.ca**



Tembec à Portneuf

## Usine à relancer

Craignant qu'une faible capacité de production annuelle et la vétusté des machines ne mettent en péril l'avenir de leur usine et leurs emplois, les syndiqués de l'usine de papier Tembec à Saint-Ray-



mond-de-Portneuf revendiquent des investissements de 200 millions de dollars pour s'équiper d'une machine à papier plus productive. Accompagné de représentants du syndicat, le président de la Fédération des travailleuses et des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN (FTPF-CSN), Sylvain Parent, a rencontré la direction de Tembec à ce sujet, le 28 mars. « À Saint-Raymond-de-Portneuf, Tembec embauche 190 personnes. L'économie régionale en est grandement dépendante. Et comme l'avenir se pré-

pare dès maintenant, nous avons produit un mémoire contenant des recommandations afin que la papetière continue d'opérer et d'être rentable encore longtemps », a-t-il déclaré.

L'ajout d'une machine à papier plus productive pourrait se faire notamment grâce à une aide financière provenant du programme gouvernemental Innovation-papier (INNO-PAP).

Sur notre photo, le président du syndicat, Jacques Blais, le trésorier Jacques Langevin, le vice-président Raymond Naud, le directeur Sylvain Naud, le secrétaire Claude Beaulieu, et le président de la FTFP-CSN, Sylvain Parent, à la sortie d'une rencontre avec la direction de Tembec.

M.C.

Lecture

## Biographie d'un militant syndical

Gustave Francq est un personnage important dans l'histoire ouvrière du Québec. La biographie que lui consacre l'historien Éric Leroux vient combler un vide.

Pour Éric Leroux, qui a passé plusieurs années à scruter les milliers de textes publiés dans le *Monde ouvrier*, journal par lui fondé et devenu celui de la FTQ en 1941, Francq est un personnage à la fois fascinant

et paradoxal : « C'est un homme progressiste, précise-t-il, en ce qui a trait à ses idées sociales. Dès le début du siècle, à l'encontre des syndicats catholiques, il milite pour un programme national d'assurance-chômage et d'assurance-maladie et pour l'instruction gratuite et obligatoire. Par contre, sur le plan syndical, il est beaucoup plus conservateur. Il privilégie les ouvriers de



photo Alain Chagnon

Le 11 avril, le président de la CSN, Marc Lavolette, et celui de la FTFP-CSN, Sylvain Parent, ont demandé à Domtar de participer à une médiation préventive pour améliorer le climat de travail très tendu. Accompagnés de représentants syndicaux de la forêt et des scieries Domtar de Grand-Remous, de Val-d'Or et de Lebel-sur-Quévillon, ainsi que de l'usine de papier de Windsor, ils ont reproché à l'entreprise d'exiger de nombreux reculs en échange d'investissements déjà promis.

métiers, s'oppose farouchement aux syndicats industriels et, surtout, au principe de la grève générale véhiculé par les militants de la One Big Union. »

L'ouvrage nous apprend aussi que politiquement, si Francq est très actif au Parti ouvrier entre 1906 et 1916, après la Première Guerre mondiale, échaudé par la révolution russe et la révolte ouvrière de 1919 à Winnipeg, il se rapproche désormais des libéraux de Taschereau.

Éric Leroux, *Gustave Francq. Figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*, Montréal, VLB Éditeur, 2001, 371 p.

H.G.

## Canons à vendre

La société suédoise Bofors est accusée d'avoir suborné plusieurs Indiens en vue d'obtenir un contrat de plus d'un milliard en 1986. Elle livra à New Delhi 400 gros canons Howitzer, distribuant maints *pourboires*... mais ce n'est qu'en 2001 qu'elle a accepté de comparaître dans cette affaire qui a failli n'éclabousser que des sous-fifres. Le Central Bureau of Investigation a, en début d'année, enfin fait comparaître les trois frères millionnaires Hinduja comme partie du réseau de corruption.

L'Inde se passionne aussi depuis la mi-mars pour un autre scandale touchant la Défense : des journalistes de *Teheka.com* (*teheka* veut dire sensation) ont diffusé sur Internet la vidéo du président du parti au pouvoir acceptant une forte somme que de faux marchands d'armes lui refilaient. Des têtes sont tombées, rapidement : quatre haut gradés de l'armée ont démissionné, de même que ce politicien cupide et le ministre de la Défense.



Qu'en est-il ailleurs ? L'Argentine est à peaufiner les poursuites dans une affaire de vente d'armes illégale à la Croatie et à l'Équateur ; un marchand d'armes syrien et un ex-proche de Menem, Emir Yoma, sont impliqués dans cette affaire. En France, où Pierre Falcone a été écroué pour trafic illégal d'armements vers l'Angola, la police soupçonne son réseau de blanchiment d'argent. Et l'on sait tout le bruit que provoque le procès parisien à l'encontre de Roland Dumas et d'André Sirven qui trempèrent dans la fourniture de destroyers à Taiwan, transaction jumelée à des magouilles tel le financement occulte des partis.

Nauséabonds, ces faits ? Ils mènent à des cliques qui s'enrichissent en faisant

monter les statistiques de victimes des conflits armés.

## États-Unis

Le pouvoir de lobbying de la National Rifle Association dans la société américaine est connu ; il est heureusement parfois mis en échec. Au Colorado, les législateurs ont récemment plié devant la pression des citoyens et adopté une loi qui oblige tout acheteur d'arme à remplir un formulaire que doit vérifier la police. Chez un détaillant de Colorado Springs, le 31 mars, un journaliste a pu vérifier que les 25 demandes faites ce jour-là ont toutes été avalisées par le FBI de l'État, mais le contrôle s'instaure modestement.

Dans ce même pays, des politiciens font campagne pour que cessent les bombardements sur la base militaire de Vieques (Porto Rico), en raison des dangers que court la population de l'île. Démarche jumelée, semble-t-il, au souci de se rallier le vote « hispanique ».

Clément Trudel



Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

# POUR REMETTRE *la mondialisation* LE MONDE À L'ENDROIT



**Manifestation 1<sup>er</sup> mai 2001**

Rassemblement à 18h30

Parc Lafontaine, angle Calixa-Lavallée et Sherbrooke

**Fête au Medley**

À compter de 20h

1170, rue St-Denis



**2001**

Pour connaître les activités du Premier mai dans votre région, informez-vous auprès de votre conseil central.